

me demande pourquoi on les publie. A mon sens, si l'on gardait dans les dossiers du ministère un rapport dactylographié, quiconque s'y intéresse pourrait en acheter un exemplaire. Dans les circonstances actuelles, je reçois chaque jour de volumineux rapports que je jette au panier à rebut. Ils restent sur mon pupitre tant que ma secrétaire ne met pas un peu d'ordre. Elle me demande alors ce qu'elle doit faire de ces publications. Je lui dis de les jeter. Voilà ce que j'en fais. J'ai reçu ces derniers temps un mémoire au sujet d'un relevé géographique effectué dans un endroit quelconque. On me demandait si je désirais un exemplaire du rapport relatif au relevé. Cela ne sert à personne. J'en envoie parfois à mes amis à Winnipeg, mais je perds mes amis. C'est sans doute parce que je leur demande de lire des rapports de ce genre.

On dit parfois que des publications de ce genre ont une valeur politique, mais je suis certain que des rapports comme ceux que je reçois n'en ont aucune. J'avoue qu'une personne à la bibliothèque de Washington pourrait bien vouloir un exemplaire du rapport du ministère canadien de l'Agriculture, ou encore voudrait consulter le rapport concernant les mines du Canada. En ce moment, le gouvernement affecte des sommes considérables à ce genre de publicité; j'aimerais bien savoir pourquoi. Peut-être M. Bryce est-il en mesure de me fournir une explication.

M. BRYCE: Nous en avons parlé brièvement à la dernière séance. J'ai alors signalé que le Conseil du Trésor et les ministres directement intéressés ne cessent de poser la même question que le sénateur: ces divers rapports sont-ils vraiment nécessaires? Chaque année, lors de l'examen des crédits, nous étudions le budget relatif à l'impression des rapports et autres publications afin de savoir si les dépenses sont motivées. A mon sens, si les honorables sénateurs et les autres personnes ici présentes voient beaucoup de ces rapports, c'est sans doute parce que tous les ministères ont l'habitude d'envoyer presque toutes leurs publications aux membres de la Chambre et du Sénat, étant donné que les ministères ont une responsabilité très spéciale envers le Parlement et que les députés et sénateurs doivent être en mesure d'examiner les rapports qui semblent avoir trait à des questions qui relèvent de leurs attributions générales. Par conséquent, les députés et les sénateurs voient beaucoup plus de publications que n'importe qui en mesure de lire. Dans notre service, nous nous efforçons d'en examiner le plus possible.

L'hon. M. HAIG: Mais vous payez un homme pour s'en occuper.

M. BRYCE: C'est exact.

L'hon. M. HAIG: Je ne touche aucune rémunération pour le faire.

M. BRYCE: Mais personne ne lit tous ces rapports.

L'hon. M. REID: De fait un grand nombre de ces publications semblent démontrer que certains fonctionnaires cherchent à faire de la réclame à leur ministère. Je me souviens avoir reçu, il y a quelque temps, une note me demandant mon opinion au sujet d'une publication du ministère des Affaires extérieures; on me demandait aussi si je désirais la recevoir. J'ai répondu non, signalant que ce n'était qu'un gaspillage. J'ai cru comprendre que les autorités ont été fort ennuyée parce que j'avais exprimé une opinion défavorable et que je leur avais dit de ne pas m'envoyer la publication, qui n'était qu'une dilapidation des deniers publics. Comme je l'ai déjà dit, il suffit d'examiner une publication du ministère du Commerce pour y trouver des articles tirés, par exemple, d'une publication du ministère de l'Agriculture; d'autre part, une publication du ministère de l'Agriculture renfermera un article déjà publié par les soins du ministère des Pêcheries, et ainsi de suite. Ce que je reçois du ministère des Affaires extérieures comprend habituellement des extraits de débats qui ont eu lieu à la Chambre des communes; il peut s'agir d'un discours du premier mi-